

Depuis que le premier ministre de la Colombie-Britannique a changé les règles fondamentales, comme il le fait régulièrement, on a annulé le forage d'environ 55 puits dans la province. En Saskatchewan, avec un peu de chance, on creusera 150 puits en 1975, ce qui est une prévision très optimiste. Il fut un temps où on creusait chaque année un millier de puits en Saskatchewan. Il n'y a pas de doute que ce sont les gouvernements socialistes de ces provinces qui portent préjudice au reste des Canadiens.

A la fin de 1974, le premier ministre de l'Alberta a pris des mesures positives pour alléger le fardeau des redevances pour les producteurs de la province. Cependant, si le gouvernement fédéral ne fait pas sa part en agissant, l'industrie en question pourra très bien continuer à périliciter même en Alberta. Les statistiques relatives au mouvement des installations de forage, qui révèlent qu'une grande partie d'entre elles ont quitté le Canada et continuent à le faire, ne sont qu'une preuve de l'exode beaucoup plus grave des capitaux vers les pays qui offrent plus de stimulants. La plupart des pays du monde font tout leur possible pour améliorer leur balance commerciale pour le pétrole.

● (1640)

Nous sommes absolument à l'opposé des autres pays; nous sommes le seul pays du monde que quittent les gens qui possèdent le matériel et le capital. Tous les autres pays importent ce genre de ressources. J'aimerais parler rapidement des conséquences de cette fuite de capital et des répercussions à long terme sur la balance des paiements du Canada. Cette situation risque d'acculer notre pays à la faillite et le ministre des Finances en est seul responsable.

Les chiffres dont je me sers sont ceux de l'Office national de l'énergie; ils traduisent d'importantes pénuries et montrent que le Canada manquera de pétrole dans un avenir relativement proche et que les importations de pétrole en 1980 coûteront plus de \$2 milliards par an à notre pays. En 1985, le coût annuel des importations de pétrole s'élèvera à bien plus de \$5 milliards. Si l'on étudie les déficits autres que ceux imputables à l'énergie, on constate que le Canada s'apprête pour 1975 à avoir un déficit de compte courant de quelque 3,5 milliards de dollars dont \$500 millions dus aux déficits commerciaux; les trois autres milliards seront dus à des éléments invisibles tels que les expéditions, les voyages, les intérêts et les dividendes—ce dernier montant augmentant d'environ 7 p. 100 par an. Sur cinq ans, ces éléments invisibles contribueront pour environ 4 milliards de dollars au déficit de notre compte courant d'ici 1980. Je regrette que le ministre semble vouloir partir, j'en arrive à certains des chiffres décisifs.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je ne m'en vais pas.

M. Bawden: Si l'on ajoute à ce déficit de notre compte courant le déficit dû aux importations de pétrole, on arrive à un déficit total de 6 milliards de dollars en 1980.

Ces chiffres sont encore plus effrayants si l'on imagine que le déficit en invisibles atteindra plus de 5 milliards de dollars d'ici 1985, auquel cas le total de ce déficit et de celui qui sera dû aux importations de pétrole s'élèvera à environ 10 milliards de dollars. Ces estimations sont basées sur des prévisions de l'Office national de l'énergie qui tiennent compte d'un nombre raisonnable de découvertes et de la mise en exploitation des sables bitumineux. D'après ce scénario, le Canada se trouvera pratiquement

Droit fiscal

dans la même situation que la Grande-Bretagne et l'Italie à l'heure actuelle. D'ici 1985, l'économie canadienne aura vraisemblablement une taille voisine de celle de ces deux pays, et si le déficit de notre compte courant atteint l'ampleur que l'on peut actuellement prévoir, notre pays se trouvera dans une situation aussi désespérée qu'eux.

Les Canadiens ont le droit de demander ce qu'il adviendrait si le gouvernement fédéral dépensait en importations de pétrole des milliards de plus que ce que nous pouvons nous permettre; ils ont le droit de demander comment ces comptes seront réglés. Que fera le gouvernement dans les années à venir avec la balance des paiements. Les députés ne doivent pas oublier que la situation dont je parle se présentera probablement dès 1985, ce qui laisse à peine le temps de prendre des mesures efficaces. Les délais sont tout simplement insuffisants.

Il nous est impossible d'attaquer sérieusement ce problème par une augmentation des exportations. D'après les récents rapports de Statistique Canada, le volume des exportations canadiennes a diminué de façon importante en 1974. Au cours du quatrième trimestre, nous aurions en fait accusé un déficit de 363 millions de dollars, le premier depuis de nombreuses années. Les perspectives sont donc peu réjouissantes. Par le passé, nos exportations de pétrole nous ont permis d'avoir un solde créditeur; par comparaison à d'autres pays, nous étions fort bien placés en 1974 puisque nous n'avons pas connu l'augmentation des coûts due aux importations de pétrole. Selon le chancelier de l'Échiquier de Grande-Bretagne, l'augmentation du prix du pétrole ne peut signifier qu'un abaissement du niveau de vie et une augmentation du chômage. Il en va de même pour le Canada: la même chose pourrait nous arriver. En fait, c'est l'un des plus graves problèmes que le Canada ait jamais dû affronter.

Le ministre des Finances se doit d'agir, puisque toutes les mesures proposées dans le budget du 6 mai et reprises dans celui du 18 novembre 1974 allaient directement à l'encontre de celles qu'il aurait fallu introduire pour régler ce problème. Le ministre se trouve être le président du comité spécial du Fonds monétaire international chargé de distribuer l'aide aux pays qu'un déficit de la balance commerciale dû au prix de l'énergie a placé dans des difficultés financières. Monsieur l'Orateur, en 1985, le Canada dépensera en l'espace de deux ans et demi le montant total fixé par le Fonds monétaire international, c'est-à-dire 30 milliards. Dans le communiqué qu'il a fait le 16 janvier, le ministre des Finances a déclaré:

Les participants qui sollicitent des prêts en vertu des nouvelles dispositions seront tenus de montrer qu'ils éprouvent de sérieuses difficultés de balance de paiements et qu'ils utilisent de la façon la plus avisée leurs propres réserves et les ressources dont ils peuvent disposer par ailleurs.

Le ministre pourrait peut-être nous dire si la négligence à mettre pleinement en valeur nos richesses naturelles pourrait empêcher le Canada de contribuer au fonds de la manière qu'il envisage. Le résultat est évident. S'il ne pouvait plus emprunter, notre pays serait extrêmement vulnérable; nous serions obligés de vendre à des acheteurs étrangers de plus en plus de terres, d'industries et de commerces, notre monnaie serait soumise à des fortes pressions et il s'ensuivrait forcément une dévaluation avec les très graves conséquences économiques qu'elle comporte.